GT Ringo

Les S3REnR

S. Bieth, DiESE-Pôle Economie des Réseaux

Sommaire

1. LE DEVELOPPEMENT DES ENR EN FRANCE

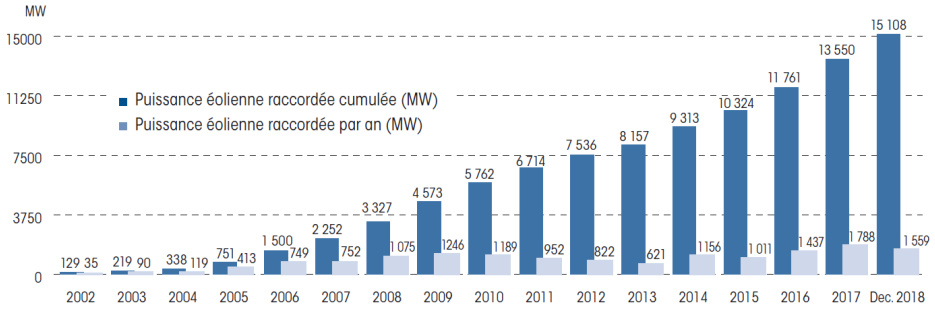
2. LES PRINCIPES DES S3RENR

3. L'ETAT DES LIEUX DES SCHÉMAS

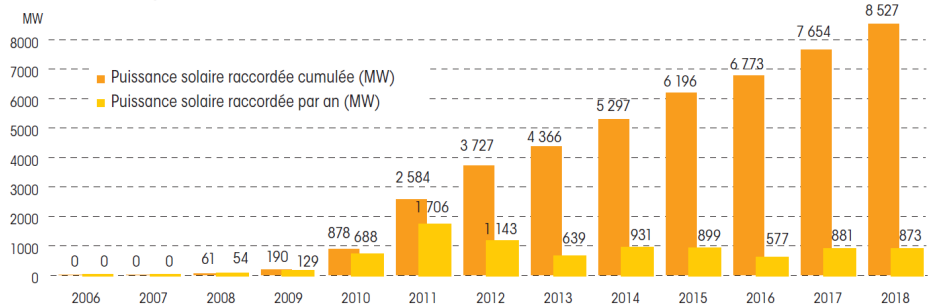
4. MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS

51 GW d'EnR raccordées au réseau à fin 2018
(+ 2,5 GW sur les 12 derniers mois)

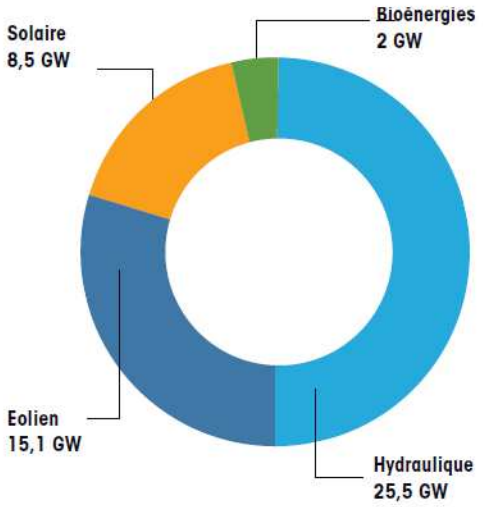
Evolution de la puissance éolienne raccordée (MW)



Evolution de la puissance solaire raccordée (MW)

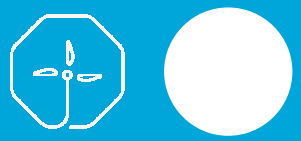


Parc renouvelable
au 31 décembre 2018



Un projet de PPE qui fixe des objectifs de 74 GW en 2023 et entre 102 à 113 GW en 2028

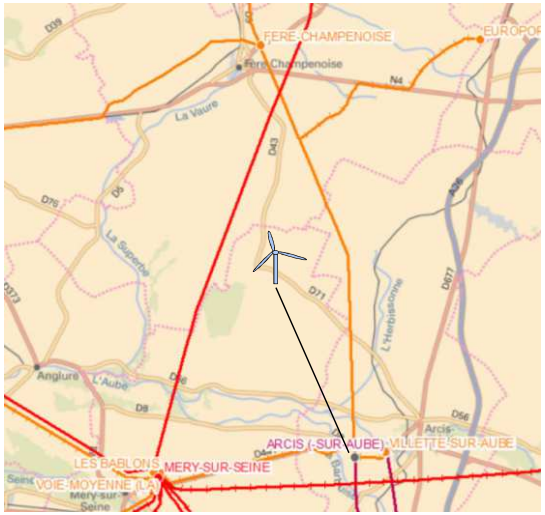
- ***Source: Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2018***



LES PRINCIPES DES S3RENR

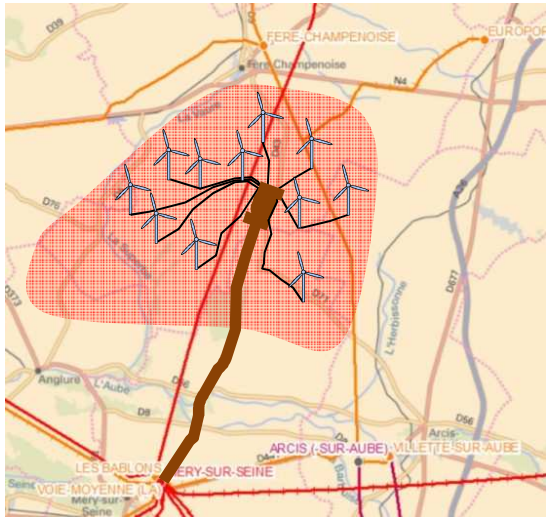
PRINCIPES DES S3RENR

Avant



Des adaptations de réseau traitées au fil des demandes de raccordement,
des coûts supportés par le demandeur,
même si l'adaptation profite ensuite aux suivants.

Avec les S3REnR



Des adaptations de réseau élaborées avec une vision globale du gisement à la cible,
des coûts de création mutualisés.

Les objectifs des S3REnR:

Augmenter la capacité d'accueil des EnR en limitant les nouveaux ouvrages

Donner de la visibilité sur les renforcements et développements décidés

Anticiper les adaptations du réseau pour faciliter l'accueil des EnR

Partager les coûts de création entre les producteurs EnR

QUE TROUVE-T-ON DANS UN S3RENR?



Pour chaque région:

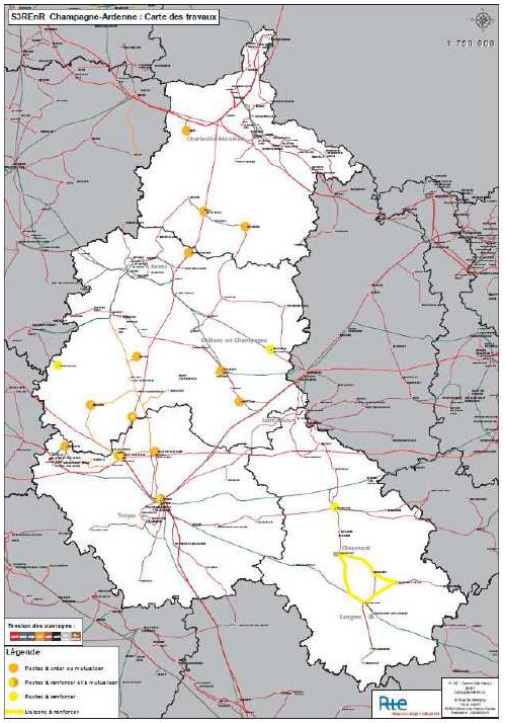
La capacité d'accueil globale et la capacité réservée par poste

La liste des projets sur les réseaux de transport et de distribution:
- Créations d'ouvrage
- Renforcement d'ouvrages existants

Les coûts prévisionnels

Le planning prévisionnel et les critères de déclenchement des travaux

Prenant en compte l'« Etat Initial » du réseau
Capacité réservée 10 ans, pour les producteurs> 100 kVA



Les études détaillées, la concertation et les autorisations administratives sont lancées dès que le schéma est approuvé par le préfet

Les travaux ne sont engagés que s'il existe un nombre de projets EnR suffisant dans la zone

IDENTIFICATION DES BESOINS D'ADAPTATION DU RÉSEAU

Une méthode spécifique de détection des besoins d'adaptation est mise en œuvre par RTE

Elle est basée sur les spécificités de l'éolien et du PV: variabilité et flexibilité.

Toute décision d'investissement est basée sur un critère de justification technico économique

Une vision prospective des gisements, localisés de manière précise, est indispensable. Cette vision est construite sur la base des informations fournies par les syndicats de producteurs, les gestionnaires de réseau, les acteurs territoriaux.

Plusieurs stratégies de résolution des contraintes existent:

- l'utilisation de solutions flexibles
- Le renforcement d'infrastructures existantes
- La création de nouveaux ouvrages

⇒ **Là où un investissement a été décidé, RTE dimensionne l'ouvrage de manière à résoudre complètement la contrainte**

⇒ **Là où aucun investissement n'est justifié, en période de fort productible EnR, des contraintes peuvent survenir dans certaines zones: ce sont les contraintes dites « résiduelles ».**

02

L'ETAT DES LIEUX DES SCHÉMAS

ETAT DES LIEUX DES SCHÉMAS

21 SCHÉMAS APPROUVÉS ENTRE 2012 ET 2016, DONT 15 ONT FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Capacité d'accueil des schémas **27,4 GW**
Capacité réservée **24 GW**

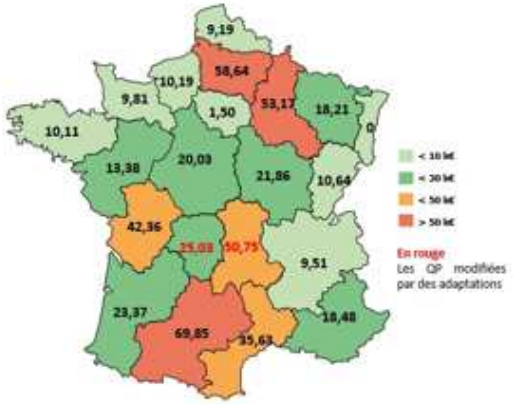
Capacité créée sur le RPT
- **par des créations** **9 GW**
- **par des renforcements** **2 GW**

- **par l'état initial** **3,9 GW**

Capacités réservées par schéma (MW)



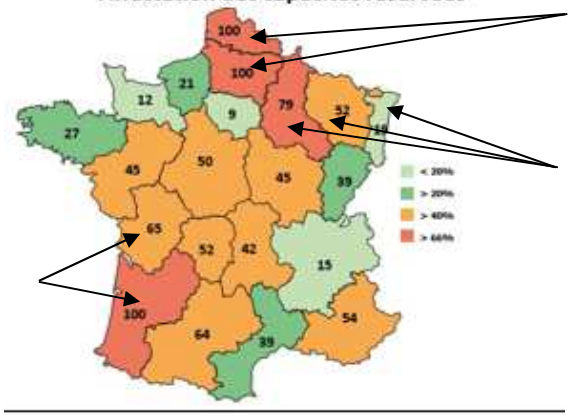
Quote-part par schéma (en k€/MW)



UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE

Vision à fin décembre 2018

Affectation des capacités réservées

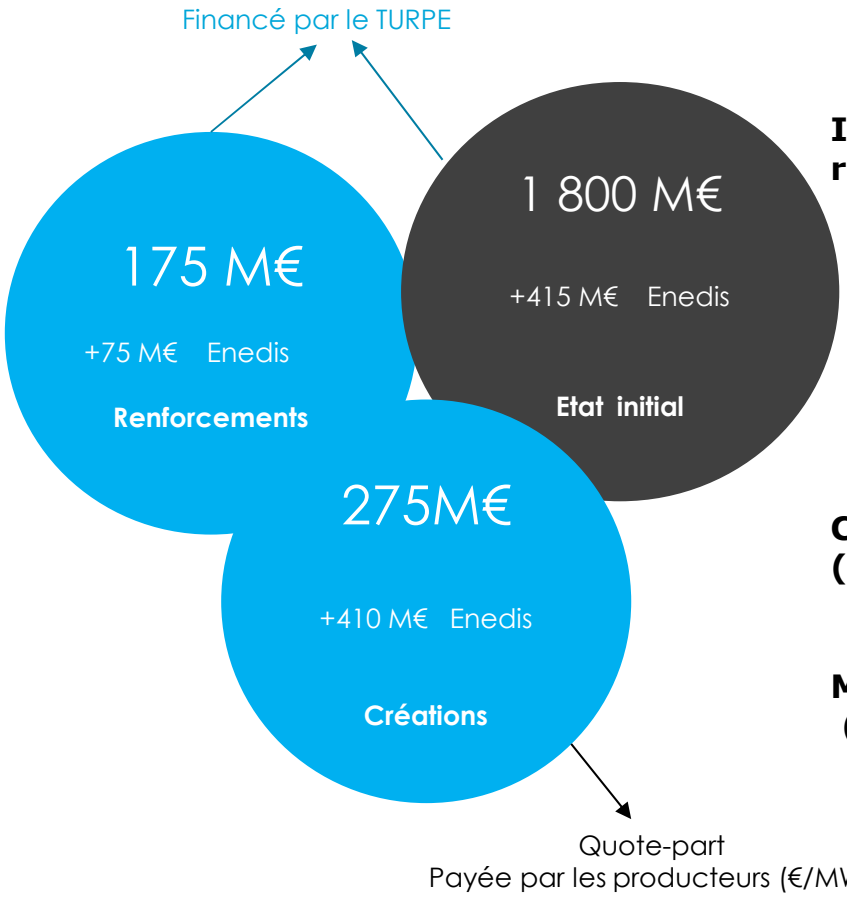


schémas en cours de révision => schéma Hauts de France

schémas en cours de révision => schéma Grand Est (>66%)

schémas en cours de révision => schéma Nouvelle Aquitaine

LES INVESTISSEMENTS



Investissements S3REnR (hors adaptation) ramenés sur 10 ans:

45 M€/an

~3,75%

du montant annuel des investissements de RTE (1,2 Milliards d'€/an)

Coût de la capacité dégagée sur le RPT (renforcements et créations) :

40,9 k€/MW

Moyenne des quotes-parts RPT (représente 1/3 de la QP totale):

7,64 k€/MW

L'ÉTAT D'AVANCEMENT À FIN 2017

Pour les créations d'ouvrages financées par la quote-part :

- Environ 23 % des montants prévisionnels de création ont été dépensés par les gestionnaires de réseau

Les sommes dépensées et engagées* atteignent 33 %des montants prévisionnels de création;

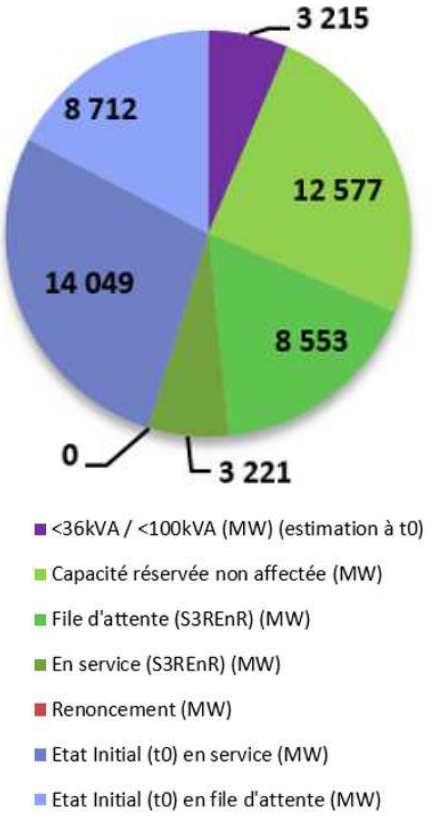
- Les quotes-parts perçues par les gestionnaires de réseau couvrent, à ce stade des échéanciers de paiement, 50 % des sommes dépensées

Pour les projets de renforcements:

- les sommes dépensées et engagées à la charge des gestionnaires de réseau correspondent à environ 47 % des montants prévisionnels

(*) travaux pour lesquels au moins une commande de travaux et/ou de matériel a été réalisée

Capacités affectées en Décembre 2018





03

MISE EN ŒUVRE DES SCHÉMAS

MISE EN ŒUVRE DES SCHÉMAS

Le S3REnR est élaboré sur la base d'une vision prospective de gisements co-construite avec les fédérations de producteurs et les territoires, mais il demeure des incertitudes sur la réalisation de ces gisements.

Des travaux entre les fédérations de producteurs et les gestionnaires de réseau sont engagés pour améliorer la robustesse de cette vision.

Le S3REnR ne constitue pas un engagement pour les producteurs qui restent libres de demander des raccordements à n'importe quel endroit du réseau. Par ailleurs, des évolutions des contraintes environnementales ou d'acceptabilité peuvent aussi modifier la vision prospective des gisements.

⇒ Certains travaux peuvent être décalés dans le temps voire devenir inutiles

⇒ Certaines contraintes prévues dans le schéma peuvent ne pas se concrétiser ou leur apparition être décalée

⇒ Des contraintes non prévues peuvent apparaître, nécessitant éventuellement des travaux complémentaires

Après son approbation, le schéma vit en fonction des demandes de raccordement. Des leviers réglementaires sont prévus pour répondre à ces demandes: transferts de capacité réservée ou adaptations du schéma.

La vision des contraintes résiduelles au moment de l'élaboration d'un schéma n'est donc pas figée, elle est appelée à évoluer, en fonction de la réalisation effective des demandes de raccordement.

MERCI DE VOTRE ATTENTION